



Beaujolais Val de Saône Handicap



# **Projet Associatif**

## **2024 - 2028**



“Voyez-vous dans la vie, il n'y a pas de solutions.

Il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent”

Vol de nuit. Antoine de Saint-Exupéry.



Cet édito a été transcrit en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) par l'ESAT Oséa de l'APEI de Périgueux (24).

Juin 2024 – Photos AGIVR, Xavier Minot, tous droits réservés – Pictos : flaticon.com



# Sommaire

 Valeurs associatives	p 5
 Politique associative	p 5-6
 L'affirmation d'une logique de territoire Beaujolais-Val de Saône	p 6
 Une ouverture à des publics différenciés caractérisés par le fait de se trouver en situation de handicap	p 7
 Vivre sa vie, l'autodétermination	p 7
 Aide et soutien aux familles	p 8
 Qualité de vie et conditions de travail	p 8



## Orientations associatives

**p 9 à 36**

- Être auteur de sa vie ..... p 11 à 15
- Le droit d'être juste parents ..... p 17 à 21
- La santé et le bien-être ..... p 23 à 27
- Le développement durable ..... p 29 à 31
- Qualité de vie et conditions de travail ..... p 33 à 36



## Notre histoire

**p 37 à 38**



## Les dispositifs de l'AGIVR

**p 39 à 43**



## La Démarche

**p 45 à 47**



*L'ensemble des professionnels et des bénévoles doivent être en accord avec les valeurs associatives, les soutenir, les promouvoir, les défendre.*

## Valeurs associatives

Nous croyons dans les progrès de la personne, sa capacité à apprendre et développer ses compétences, nous la considérons dans toutes ses dimensions, dans tous ses choix de vie. Nous lui faisons confiance, nous l'écoutes et nous l'aidons dans la bienveillance et son besoin de sécurité.



Nous l'accompagnons dans son autodétermination, ses apprentissages, sa capacité à décider et faire les choses par elle-même pour un mieux-être.

Nous nous engageons auprès d'elle pour qu'elle acquière son autonomie. Nous acceptons une prise de risque, nous respectons sa différence et sa liberté d'agir.

Le respect du travail, des compétences et de l'investissement des professionnels est un préalable tout comme l'engagement d'accueillir sans jugement les familles, de respecter leur histoire familiale. Les compétences des professionnels et l'expérience des familles s'additionnent et concourent ensemble pour soutenir un travail de qualité auprès de la personne en situation de handicap, valoriser et promouvoir ses capacités et compétences.

Nous portons ensemble le choix d'une société démocratique, fraternelle, inclusive par une action associative, collective, apolitique et laïque. Nous prônons une société ouverte, solidaire, humaniste, une citoyenneté dans ses droits et ses devoirs, une appartenance pleine et entière à la communauté humaine.

## Politique associative

Dans la continuité des précédents projets associatifs, les fondamentaux restent inchangés :

- Ancre dans notre territoire pour ne laisser aucune personne en situation de handicap sans solution d'accompagnement.
- Etre au plus près du projet de vie de la personne et ce tout au long de sa vie pour éviter toute rupture d'accompagnement préjudiciable.
- Apporter aide et soutien aux familles en portant une attention accrue aux aidants.

L'AGIVR affirme cette double posture d'association militante et gestionnaire qui, en formant un tout indissociable, donne l'essence, le contenu, les moyens de son action et sa légitimité à agir. Cette double posture avec un maillage territorial, une palette de solutions et un mode gouvernance qui

donne une place centrale aux familles, lui donne une capacité unique d'actions et de propositions sur le sujet de toutes les déficiences intellectuelles.

Notre association est et demeure un acteur de l'innovation sociale avec une autonomie politique au service de la défense des droits, de la qualité de vie et de la réponse aux besoins et attentes de nos concitoyens. L'association est un outil collectif et se trouve au premier rang de la démocratie participative. Notre projet associatif a été réfléchi et construit avec les personnes accueillies, les familles et les professionnels.

Par ce modèle, l'association est en tension permanente entre :

- Une volonté forte d'une meilleure maîtrise des dépenses sociales par l'État et les collectivités. L'association continue de s'engager dans la gestion des deniers publics et a créé un poste de contrôleur de gestion pour une meilleure efficience des moyens financiers en direction des personnes accueillies, de même elle a créé un poste de chargée de mission partenariats et développement pour rechercher des fonds auprès de fondations, legs, subventions et dons.
- Le portage par notre association des politiques publiques nationales, locales.

- Son projet associatif qui fait le lien sur notre territoire et doit répondre au projet de vie des personnes tout au long de leur parcours de vie avec un accompagnement individualisé et parfois complexe en fonction des handicaps obligeant des évolutions sur son organisation et sa façon de travailler pour répondre à trois utilités sociales : existence et proximité des réponses, accompagnement diversifié dans le droit commun et en dispositifs et transversalité pour un projet de vie global couvrant tous les besoins.

## *L'affirmation d'une logique de territoire Beaujolais - Val de Saône*

### **Ne laisser personne sur le bord du chemin**

La volonté de l'association est de répondre aux besoins de son territoire par des réponses diversifiées, innovantes sur son bassin de vie avec une cohérence géographique, humaine et économique.

L'association noue et suscite des partenariats, des collaborations allant dans le sens d'une société que nous voulons inclusive. Nous nous inscrivons dans le dynamisme de notre territoire afin d'être en lien et aux côtés de tous ses acteurs pour exister aux portes d'une grande métropole.

L'association se donne les moyens d'une connaissance fine de son territoire pour construire des réponses et dispositifs répondant au plus près des besoins de la population.

Notre Observatoire associatif s'est étoffé au fil des projets associatifs précédents. Il est un outil indispensable pour donner du sens, de la perspective, être en coopération avec un travail en réseau pour relier les acteurs, être pragmatique pour construire les projets de vie des personnes accueillies ou en attente d'une solution. Au regard des tensions sur les listes d'attentes et des contraintes

budgétaires qui nous obligent à l'efficience, la connaissance réelle des besoins de notre territoire fait de l'observatoire associatif un médiateur entre la stratégie associative et la stratégie des politiques sociales et aide ainsi le ciblage et la prospective des politiques publiques.

L'Observatoire associatif et son service social assurent désormais les liens avec les maisons du Rhône, les MDMPH, les caisses d'allocations familiales, les familles, les tuteurs et d'autres organismes... il gère les accueils temporaires dans nos structures et conduit les admissions et réorientations des enfants et adultes en situation de handicap, dans le cadre des commissions associatives nommées « Parcours Enfants et Parcours Adultes ».

La plateforme d'aide aux aidants « Ressources & vous » créée fin 2021 lui est rattachée permettant désormais une connaissance complète des besoins des aidants de notre territoire.

L'association se positionne pour une orientation unique « Habitat AGIVR » permettant ainsi aux personnes en situation de handicap de circuler plus aisément entre tous les formes d'habitats que l'association propose sans repasser par des formalités administratives de réorientation. L'Observatoire associatif se voit confier la mission de cette orientation unique et va travailler avec les services du département pour sa mise en place au plus tôt.

# Une ouverture à des publics différenciés caractérisés par le fait de se trouver en situation de handicap



Notre association accompagne au plus près le projet de vie et ce tout au long de la vie ; aucune sortie de nos établissements et services sans une solution acceptée qui devra être mise en place.

La pluralité et la complexité des handicaps nous obligent dans les valeurs que nous portons. Ce n'est pas à la personne handicapée à s'adapter mais bien à l'association à le faire en adaptant ses réponses aux besoins repérés et exprimés.

L'association a installé un comité de veille et de bien-traitance avec la création en son sein de deux commissions de travail : la commission des situations complexes et la commission éthique. Ainsi l'association continue de se réinterroger sur ses pratiques, ses modalités d'accompagnement

développant et enrichissant sa politique qualité et une politique de réponses diversifiées et souples en établissements ou au domicile.

L'association qui accompagnait historiquement la déficience intellectuelle, s'est ouverte depuis quelques années maintenant à d'autres formes de handicap comme les troubles du neurodéveloppement dont l'autisme, le polyhandicap et accueille, par défaut de places en psychiatrie, quelques personnes avec des troubles associés. L'AGIVR a le devoir de rechercher des solutions pour les situations complexes présentes sur son territoire avec le soutien des autorités de tarifications et de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées). Elle devra être force de propositions pour les familles d'accueils d'enfants ou adultes en situation de handicap et les jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance qui subissent la double peine : ne pas avoir de famille et être en situation de handicap. L'association accompagnera ses professionnels sur ces nouveaux savoir-faire et ces nouveaux modes organisationnels. La formation de nos professionnels face à la complexité des handicaps est essentielle. L'association a déjà mis en place des référents formation et elle travaillera à une équipe mobile de relai pour étayer ses professionnels.

L'association s'engagera également pour être en soutien de tous les professionnels partenaires qui côtoient les enfants et adultes en situation de handicap comme les professionnels de l'éducation nationale, de la santé et autres...

## Vivre sa vie. L'autodétermination

L'autodétermination : c'est la capacité à agir et à gouverner sa vie ; à choisir et à prendre des décisions libre d'influences et d'interférences externes exagérées.

L'autodétermination est une compétence qui s'apprend dès le plus jeune âge, qui se développe tout au long de la vie et pour ce faire, il faut que la personne, en partant de ses désirs et projets, puisse s'expérimenter, faire des apprentissages, se tromper et prendre des risques mesurés, coordonnées et pensés. C'est une longue route où nous avançons pas à pas.

Car l'autodétermination c'est avant tout le pouvoir d'agir de la personne qui doit concourir à améliorer

sa qualité de vie et son bien-être. Deux notions universelles des droits de l'homme.

Comment inventer, insuffler, inciter, initier, renforcer le pouvoir d'agir de nos enfants, de nos proches ?

L'association s'engage résolument dans cette démarche collective : personnes accompagnées, professionnels et familles en concourant à adapter ses accompagnements, ses pratiques et en favorisant les expériences et les innovations.

# Aide et soutien aux familles

A côté du parcours de vie de la personne en situation de handicap, nous avons le parcours de vie de sa famille. Leurs destinées sont étroitement liées.

Les haltes garderies, les crèches, les centres sociaux, l'école inclusive, l'habitat dans le droit commun, le travail en milieu ordinaire, la santé en ville, la culture et les loisirs dans les clubs, tout ce qui concourt à la vie sociale, dans la cité, nous l'appelons de nos vœux mais avec prudence, pragmatisme et réalisme. L'accès au milieu ordinaire doit se penser avec un accompagnement des familles afin de leur proposer notre soutien pour qu'elles puissent activer tous leurs droits et toutes les aides.

Notre association parentale accompagne ces évolutions sociétales et l'anticipe en étant créative pour renforcer le soutien existant et inventer de nouvelles formes de soutien aux familles. Elle continuera à travailler pour proposer aux familles du soutien psychologique, un lieu d'écoute et d'échange, du soutien dans les démarches administratives et la connaissance des droits à mobiliser, du soutien dans son environnement personnel, familial par

des équipes mobiles intervenant dans les familles et un lieu de répit « une maison de campagne » pour se ressourcer et reprendre son souffle.



## Qualité de vie et conditions de travail

L'association reconnaît ses professionnels dans leur engagement, leur compétence et leur expérience. Elle favorise leur autonomie et leur responsabilisation.

L'association s'engage dans une démarche de qualité de vie au travail et de prévention des risques professionnels.

Un travail de communication au grand public sera engagé pour faire découvrir ces métiers de l'humain qui méritent une meilleure reconnaissance de la nation.

Accueillir de futurs professionnels, ouvrir nos établissements et services pour faire connaître les structures du médico-social très souvent méconnues de la population, est essentiel pour être fiers de nos métiers.



The background of the image is a vibrant, abstract composition. It features a variety of overlapping shapes in a range of colors including yellow, orange, red, blue, pink, and light blue. These shapes are rendered with different textures and patterns, such as polka dots, stripes, and zig-zags, and some have long, thin tails extending across the frame. The overall effect is dynamic and modern.

# Orientations associatives



# Orientation 1 : Être auteur de sa vie



## Accompagner sur notre territoire, le projet de chaque personne en situation de handicap dans sa singularité, c'est :

- Susciter, soutenir, accompagner la personne accueillie dans ses capacités et potentialités en partant de ses désirs et projets, en lui permettant d'expérimenter, de faire des apprentissages, des choix, de se tromper et de prendre des risques mesurés sans influence indue,
- Lui proposer des outils adaptés pour favoriser sa communication et son autonomie. Entretenir et développer ses acquis quand cela est possible : lecture, écriture, compter, gérer son budget, utiliser les outils informatiques, les réseaux sociaux, se repérer dans le temps, apprendre le code de la route, la conduite... pour lui permettre de mieux exercer son libre arbitre,
- Développer l'intensive-interaction pour les personnes avec un handicap sévère pour promouvoir leur qualité de vie, le bien-être et leur développement social, cognitif, affectif, psychologique et physique.

Sur notre territoire Beaujolais-Val de Saône, il faut continuer à développer un panel de solutions pour garantir la fluidité et la diversification des parcours en complétant l'offre existante.

Nous devons nous soucier de l'évolution de notre IME en Dispositif avec la création de places de Sessad, Sessad renforcés et PCPE pour répondre au plus près aux besoins des enfants et des jeunes et continuer à travailler en étroite collaboration avec l'Éducation nationale pour accompagner à

façon dans l'école de la cité. Il faut faire évoluer nos lieux de travail dit « protégés » pour qu'ils deviennent des centres experts, d'apprentissage, de formation continue et d'insertion professionnelle avec la délivrance de certificat de qualification professionnelle, de tout ou partie d'un diplôme. Construire des parcours renforcés vers l'emploi pour ceux qui sont en capacité, créer des allers-retours ou temps de travail partagé : milieu ordinaire / milieu protégé, accompagner par du temps partiel pour entrer dans la vie active et pouvoir s'y maintenir ou réduire son temps de travail avec l'avancée en âge en gardant toujours en ligne de mire que la finalité du travail est de favoriser l'épanouissement personnel, de conserver ses acquis, de développer de nouvelles compétences dans un environnement qui doit garantir un accompagnement social individualisé et permettre un épanouissement par le travail pour des personnes éloignées de l'emploi.





Pour compléter les lieux de travail dit « protégés », l'association créera une société anonyme à but social pour créer son propre milieu ordinaire. Elle pourra ainsi permettre à certains des travailleurs d'ESAT qui sont devenus autonomes dans le travail de pouvoir sans risque, obtenir un statut de travailleur dans le droit commun. Certaines de nos activités comme les espaces verts, la restauration et autres pourront être transférées dans cette société, répondant ainsi au projet de vie des personnes accueillies et par la même libérer des places en secteur protégé qui souffre depuis des années d'un gel des créations de places.

Avoir son logement, son lieu de vie, implique de proposer des solutions de logement adaptées aux personnes en situation de handicap. Pouvoir déménager d'un lieu de vie à un autre sans être obligé de demander l'autorisation à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), c'est une volonté de l'association de donner cette liberté de mouvement aux personnes en situation de handicap si chère à chacun d'entre nous. C'est pourquoi nous allons travailler à une seule orientation Habitat AGIVR pour permettre facilement de « naviguer » dans les différentes solutions d'habitat et ce, tout au long de la vie de la personne.



L'association créera un appartement d'apprentissage et d'expérimentation des habiletés sociales. Ainsi prendre son envol dans son futur appartement sera mieux préparé et les obstacles levés.

**L'association s'engage résolument dans l'autodétermination, à :**

- Soutenir le rôle des élus au conseil de la vie sociale,
- Encourager l'intégration des personnes dans la vie de l'association en favorisant leur implication à tous les niveaux.
- Soutenir chaque personne en adaptant les outils et l'accompagnement pour qu'elle puisse être actrice de sa vie. C'est une attention, un accompagnement, une réflexion permanente pour que soit respectée la capacité de la personne à décider pour elle-même dans tous les domaines de sa vie que ce soit l'école, la santé, la formation, le travail, la vie intime, les loisirs, la vie dans la cité... Transformer les erreurs, les échecs en opportunité, responsabiliser les personnes pour soutenir leur confiance en elles. Les accompagner dans leurs souhaits d'être pair aidants. Exercer sa citoyenneté à part entière avec des droits et des devoirs. S'approprier sa vie.



## ORIENTATION 1 :

### La personne en situation de handicap doit choisir sa vie



Nous devons accompagner chaque personne en situation de handicap dans ses choix.

Pour lui apporter de l'aide il faut :

- tenir compte des capacités de la personne accueillie,
- tenir compte des projets de la personne accueillie,
- permettre à la personne accueillie d'apprendre de nouvelles choses,
- permettre à la personne accueillie de se tromper,
- aider la personne accueillie à mieux communiquer,
- aider la personne accueillie à devenir autonome,
- aider la personne accueillie à continuer à être autonome dans la vie de tous les jours

Par exemple :

- ▶ lire et écrire,
- ▶ compter et gérer son argent,
- ▶ utiliser un ordinateur,
- ▶ conduire...



Ces accompagnements permettront à la personne accueillie de faire ses choix.

Ces accompagnements permettront aussi :

- d'avoir une meilleure qualité de vie,
- de se sentir bien,
- d'aller plus souvent vers d'autres personnes...



Il faut continuer à trouver des solutions pour le parcours des personnes accueillies.

Ces solutions doivent être simples.



Notre association doit continuer à se développer.

Pour se développer il faudra :

- créer des places Sessad.

Sessad veut dire Service d'éducation spéciale et de soins à domicile.

- créer des places Sessad renforcé,
- créer un PCPE.

PCPE veut dire Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées.

Ces nouvelles places permettront d'accueillir des enfants et des jeunes en fonction de leurs besoins.

Nous devons continuer à travailler avec l'Éducation Nationale.

Nos lieux de travail pour les personnes en situation de handicap doivent changer.

Nos lieux de travail doivent permettre :

- d'apprendre un métier,
- de se former et d'avoir un diplôme,
- de trouver un travail en milieu ordinaire,
- de revenir en milieu protégé si besoin.,
- de continuer à apprendre des nouvelles choses,
- de travailler à temps partiel si besoin,



Le temps partiel c'est par exemple :

- à mi-temps c'est-à-dire le matin ou l'après-midi,
  - un peu plus du mi-temps,
- Par exemple 4 jours par semaine.



En plus, l'association va créer une société anonyme à but social.

Cette société permettra à notre association d'avoir son milieu ordinaire.

Certains travailleurs de nos ESAT sont autonomes pour travailler.

Cette société permettra aux travailleurs de travailler dans le milieu ordinaire.

Des activités de nos ESAT pourront faire partie de cette société.

Par exemple, les espaces verts, la restauration...



Certains travailleurs d'ESAT pourront travailler dans cette société.

Ils ne feront plus partie de l'ESAT.

Ces départs permettront d'embaucher de nouvelles personnes à l'ESAT.

Des personnes en situation de handicap veulent avoir leur logement.

Il faut trouver des solutions de logements adaptés pour ces personnes.

L'association souhaite que la personne en situation de handicap puisse déménager de son logement sans demander l'autorisation à la MDPH.

MDPH veut dire Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Pour cela, l'association va créer une seule orientation.

Cette orientation va s'appeler : Habitat AGIVR.

Cette orientation aidera une personne en situation de handicap à trouver un logement adapté à ses besoins pendant toute sa vie.



L'association va créer un appartement où chaque personne pourra apprendre à vivre seule.

L'association est pour l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Pour cela l'association va :

- aider les élus au Conseil de la Vie Sociale dans leur travail (CVS),
- proposer aux personnes en situation de handicap de plus participer à la vie de l'association,
- faire un accompagnement personnalisé pour chaque personne accueillie.

Un accompagnement personnalisé permet de respecter les choix des personnes pour leur vie des tous les jours

Un accompagnement personnalisé permet d'augmenter la confiance en soi.



## Orientation 2 : Le droit d'être juste parents



**« Que l'association m'apporte des solutions concrètes qui me dégage du temps, me libère l'esprit en m'assurant que mon enfant bénéficie d'un accompagnement de qualité ». Parole de parents**

Les tensions sur les moyens budgétaires et sur les listes d'attente ne doivent pas concourir à une baisse de la qualité que nous devons aux personnes que nous accueillons. La démarche qualité sera renforcée par la création d'un poste de responsable qualité au niveau de l'association. Il sera garant de l'amélioration continue dans les établissements et services de l'association de ses accompagnements.



Les relations quotidiennes entre les résidents, les familles, les professionnels, l'association, ses partenaires et le grand public doivent être fluides pour faciliter la circulation de l'information et éviter toutes les incompréhensions, sources de tensions et de stress inutiles. Un poste de chargée de communication sera créé pour amener sa compétence dans la construction d'outils de communication,

soutenir l'association sur sa communication interne et externe pour rendre lisible ses actions auprès de tous. L'association sera à l'écoute des familles et de leurs besoins en proposant d'échanger sur des sujets d'actualité. La communication, gage de confiance.



Lors du précédent projet associatif, l'association a déjà mis en place quelques formes de répit à moyens financiers constants. Un accueil périscolaire matin et soir sur sa structure enfance, un accueil pour les jeunes au modèle d'un centre de loisirs une semaine avant la rentrée scolaire, des « transferts » de quelques jours pour les personnes accueillies en accueil de jour. Quelques places d'accueils temporaires existent dans nos structures pour faire face à des urgences (parents hospitalisés, décédés) et l'association fait jouer également l'entraide familiale permettant lors de l'absence de résidents pour maladie, vacances ou retour en famille, de pouvoir disposer de la chambre ou de l'appartement pour un prêt temporaire à un autre résident.



### Il faut aller plus loin.

Dans le cadre des grandes orientations de l'État : Agir pour les aidants, priorité 4, l'association cherchera à mettre en place des solutions diverses de répit pour les familles afin de lutter contre leur épuisement et les soutenir. Nous devons garantir le choix des proches aidants sur l'accompagnement souhaité de leurs proches. Un accompagnement dans nos structures, un accompagnement chez la famille ou dans le droit commun.

L'association s'est dotée depuis janvier 2022 d'une plateforme d'aide et de soutien aux aidants en créant le service : Ressources et vous. L'association recherche toutes les solutions financières par un budget dédié pour permettre la pérennisation de ce service qui a trouvé toute sa place sur notre territoire.

Des familles sont en attente de place pour leurs proches et d'autres familles souhaitent garder à domicile ou organiser elle-même l'accompagnement de leur proche. C'est une réalité qu'il faut bien comprendre et respecter, les réponses n'étant pas les mêmes mais l'épuisement et le besoin d'aide sont bien là.

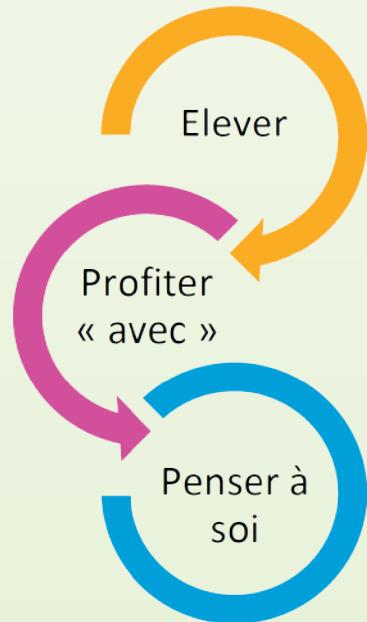
### L'association, dans sa mission, s'engage à :

- Continuer de défendre auprès de nos élus, la création de places nécessaires pour répondre aux familles en attente d'une solution d'accompagnement pour leur proche.

- Travailler à la création d'un service autonomie à domicile spécifique Handicap pour intervenir au domicile de la famille ou de la personne en situation de handicap.

### Pour que la famille se sente libre, il faut que son enfant soit bien.

- Venir en soutien, en conseil auprès de parents qui cherchent des solutions pour leur proche (prêt de locaux, partenariat, soutien technique pour des montages de projets...)
- Travailler en s'appuyant sur la plateforme d'aide et de soutien aux aidants à l'ouverture d'une maison de répit appelée Maison de Campagne dans une maison beaujolaise qu'elle possède sur la commune de St Julien.
- Continuer de développer des partenariats avec les tissus associatif, culturel, sportif et autres pour s'inscrire dans la vie de la cité.
- Continuer à susciter le bénévolat dans ses structures comme un moyen d'inclusion inversée pour amener d'autres regards, d'autres énergies, d'autres passions, d'autres ressources...
- Créer un lieu d'écoute, d'échange et de partage entre familles, elle s'engage également à développer et soutenir la pair-aidance familiale.
- Rechercher l'implication des parents dans la vie de l'association. Elle travaillera à renforcer les adhésions pour soutenir l'action militante de défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Faire une force de cette communauté de destins.



## ORIENTATION 2 : Le droit d'être juste parent



L'association doit proposer aux enfants un accompagnement de qualité.

L'association va créer un poste de responsable qualité.

Le responsable qualité va améliorer l'accompagnement des personnes dans les établissements et les services de l'association.

La communication est importante pour l'association.

Un poste de chargée de communication va être créé.

La chargée de communication va permettre aux parents de mieux connaître les projets de l'association.



L'association écoutera les familles.

Dans le dernier projet associatif, l'association a mis en place :

- un accueil périscolaire matin et soir dans son établissement enfance.

Périscolaire veut dire avant et après l'école.

- un accueil pour les enfants une semaine avant la rentrée scolaire.
- des déplacements de plusieurs jours pour les enfants accueillies en accueil de jour.

Il existe des accueils temporaires dans les établissements de l'association pour des urgences.

Temporaire veut dire qui ne dure pas.

Les urgences sont :

- les parents à l'hôpital,
- les parents morts...



L'association propose l'entraide familiale.

Cela permet à un résident de prêter sa chambre ou son appartement à un autre résident pendant :

- un arrêt maladie.
- des vacances...

L'association va mettre en place des solutions pour aider les familles.

Les aidants peuvent être fatigués.

Il faut les aider.

L'association doit laisser les proches aidants choisir l'accompagnement de leur famille.



L'accompagnement peut se faire :

- dans nos établissements,
- chez la famille...

Depuis le mois de janvier 2022, l'association a créé le service : « Ressources et vous ».

Ce service aide et soutient les aidants.

L'association souhaite que « Ressources et vous » continue.

Des familles :

- attendent des places pour leurs proches.
- veulent garder leurs proches chez eux.
- souhaitent continuer à accompagner leurs proches.

L'association doit respecter le choix des familles.





L'association s'engage à :

- créer des places pour les familles qui attendent une solution d'accompagnement de leur proche.
- créer un service autonomie à domicile « Handicap ».



Ce service peut intervenir au domicile de la famille ou de la personne en situation de handicap.

L'association doit aider les parents qui cherchent des solutions pour leurs proches, par exemple :

- prêter des locaux.
- écrire des projets.
- être en relation avec les associations sportives.
- être en relation avec les associations culturelles.
- permettre aux parents de soutenir et défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles.
- créer un lieu où les familles peuvent discuter ensemble.



Ouvrir une maison de repos pour les aidants.

Cette maison s'appelle « Maison de Campagne ».



Cette maison est dans la commune de Saint Julien.

L'association développe et soutient la pair-aidance familiale.

La pair-aidance c'est l'aide entre des personnes qui ont les mêmes difficultés.



## Orientation 3 : La santé et le bien être



La prévention, la promotion, l'éducation à la santé sont l'affaire de tous, c'est une surveillance, vigilance et veille sur l'état somatique, psychique, relationnel, social... dont l'objectif est de garder voire d'améliorer la qualité de vie et le bien-être physique et psychique des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Ainsi, elle concerne l'ensemble des accompagnants qui s'occupent de la personne en situation de handicap : professionnels et familles. L'implication et la compréhension de la personne accueillie doivent être sans cesse recherchées.

Le suivi et l'accès aux soins font partie à part entière du projet d'accompagnement de la personne accueillie et de l'organisation générale des établissements et services de l'association.



Le parcours de soin est un élément central de l'accompagnement qui a toute sa place dans le projet personnalisé permettant la compréhension des décisions, la clarification avec les familles du rôle de chacun. Les familles sont des partenaires précieux par la connaissance de leur proche et leur expertise. Elles sont associées autant que possible dans l'accompagnement et le suivi du parcours de soin de leur proche comme les rendez-vous médicaux et dans le choix des directives anticipées et consentement éclairé.

### L'association s'engage à :

- Renforcer la prévention avec une bonne alimentation et hygiène alimentaire
- Faciliter l'accès aux différents dépistages proposés par les nombreuses campagnes nationales,
- Accompagner des personnes sur le sujet des relations amicales, de la vie de couple, de la vie intime, affective et sexuelle.
- Encourager l'activité physique, le mouvement : marche, vélo, natation en facilitant l'accès aux activités sportives et de loisirs adaptés, ... Et ce, en fonction des choix, envies et potentialités des personnes
- Favoriser la traçabilité de l'accompagnement et des observations quotidiennes, par les fiches d'informations individualisées qui devront permettre le réajustement de la prise en charge par tout professionnel (dont intérimaire).

- Porter une attention particulière à la mise en place d'un accompagnement personnalisé et suivi régulier sur l'hygiène (corporelle et environnement) en lien avec la santé et l'image de soi de la personne en tenant compte du degré d'autonomie de celle-ci.
- Etablir un programme de prévention annuel en transversalité sur l'ensemble de l'AGIVR réalisé en concertation avec les acteurs de santé du territoire et les mutuelles pour gagner en efficience.
- Engager un travail pour renforcer les outils concernant l'expression, le repérage et la gestion de la douleur. L'accent devra être mis sur la sécurisation du circuit des médicaments en se réinterrogeant dès que cela est nécessaire sur les prescriptions médicales.
- Chercher à faciliter l'accès aux soins par des collaborations avec le système de santé du « droit commun » présent sur notre territoire et le partage entre professionnels du réseau du territoire (CLS). Elle commencera à développer un Handi Consult en mettant l'accent en priorité sur les soins dentaires.
- Rechercher dès que cela est possible des approches alternatives en complément de la médecine traditionnelle le bien-être des personnes en développant des méthodes douces



comme les massages, les soins esthétiques, l'ostéopathie, l'utilisation de lieux comme les salles Snoezelen, la balnéothérapie, le jardin sensoriel, des activités relaxantes, la médiation animale, l'art-thérapie, la musique, la terre, les sorties en extérieur, séjours...

- Rester attentive à ce que les structures de l'AGIVR proposent aux personnes qu'elles accompagnent des activités ou sorties adaptées même en périodes de confinement et/ou de canicule.
- Installer dans ses locaux une salle blanche de consultation pour familiariser et habituer les résidents au matériel et environnement en amont des consultations. Il sera étudié la possibilité de mettre en place la télémédecine pour éviter le stress chez certains résidents lors de déplacements dans des lieux inconnus, source d'angoisse (en fonction de la gravité de la situation).
- Favoriser l'utilisation des outils numériques (tablette pour visio famille, téléphones) qui pourront être des aides au bien-être de la personne.
- Organiser des conférences-débats à destination de tous les intervenants qui accompagnent les personnes en situation de handicap sur des thématiques comme la douleur, l'évolution de certaines pathologies, l'avancée en âge...





## ORIENTATION 3 : La santé et le bien être



La santé est une chose importante dans la vie d'une personne.

Nous devons surveiller notre santé :

- physique,
- psychique.



L'objectif de notre association est d'améliorer :

- la qualité de vie des personnes accueillies,
- le bien-être physique et psychique des personnes accueillies,
- la qualité de vie des familles,
- le bien-être physique et psychique des familles.

La personne accueillie doit aussi participer à améliorer :

- sa qualité de vie,
- son bien-être physique et psychique.



L'accès aux soins et le suivi des soins font partie :

- du projet d'accompagnement de la personne accueillie,
- de l'organisation des établissements et services de l'association.

Le parcours de soin est une chose importante dans l'accompagnement de la personne accueillie.

La famille est un partenaire important dans l'accompagnement du parcours de soin.

La famille connaît les problèmes de santé de la personne accueillie.

L'association demande l'avis de la famille pour la santé de la personne accueillie.

Par exemple : les rendez-vous médicaux.

L'association accompagne les personnes accueillies pour :

- apprendre à bien manger pour être en bonne santé.

Par exemple : un cancer, maladies sexuelles...

- avoir de bonnes relations avec ses amis,
- parler des relations avec sa compagne ou compagnon,
- parler de la vie sexuelle...
- encourager la personne accueillie à faire du sport.

Par exemple : de la marche, du vélo, de la natation...

Proposer un suivi médical pour éviter d'avoir une maladie grave.

Les activités sportives et les loisirs doivent être accessibles pour les personnes accueillies.

Les activités doivent être choisies en fonction des choix et des capacités des personnes accueillies.

L'association souhaite :

- mettre en place des fiches d'informations sur la personne accueillie. Ces fiches permettront à l'ensemble des professionnels de connaître les besoins de la personne accueillie.
- créer un accompagnement pour que chaque personne accueillie ait une bonne hygiène,
- vérifier que le logement des personnes accueillie soit propre,
- créer chaque année un programme de prévention dans tous les établissements de l'AGIVR.

Ce programme sera créé avec les professionnels de la santé et les mutuelles.

Faire un travail pour lutter contre la douleur .

Rendre plus facile l'accès aux soins en travaillant avec les professionnels de santé.

L'association va développer un Handi Consult.

La priorité de l'Handi Consult sera : les soins des dents.

Chercher des moyens pour le bien-être des personnes accueillies.





Ces moyens devront développer des méthodes douces.

Par exemple : les massages, la musique, les sorties en extérieur...

Vérifier que les établissements de l'AGIVR proposent aux personnes accueillies :

- des activités adaptées suivant les évènements ou la météo.
- des sorties adaptées suivant les évènements ou la météo.
- installer une salle de consultation pour les médecins avec du matériel.

Cette salle permettra aux personnes accueillies d'être habituées à voir le matériel médical.

L'association veut utiliser l'informatique pour aider la personne accueillie.

L'association veut mettre en place la télémédecine.

La télémédecine c'est quand on a une consultation avec un médecin par ordinateur.



La télémédecine permettra à une personne accueillie qui a peur d'aller à l'extérieur de rester dans son lieu de vie.

Cela peut se faire si la personne n'a pas une maladie grave.

- des moyens informatiques pour aider au bien-être de la personne.

Par exemple : tablettes, téléphones...

Des discussions pour les personnes qui accompagnent les personnes accueillies.

Par exemple, ces discussions parleront :

- de la douleur,
- des personnes vieillissantes...





## Orientation 4 : Le développement durable



L'association souhaite s'inscrire dans le développement durable avec l'engagement des personnes accueillies, des professionnels, des familles, et de toutes personnes ou institutions ayant des liens avec elle. Elle entend ainsi porter un attachement au respect des ressources naturelles qui concoure à la protection de la planète. Beaucoup de choses sont déjà réalisées dans nos établissements et services impulsés par les professionnels, il convient désormais d'avoir un plan d'ensemble basé sur un engagement fort de l'association permettant d'appréhender toutes les composantes du développement durable soit : les volets économiques, humains et environnementaux.

Cette orientation associative a été travaillée en lien avec les personnes accueillies qui sont très sensibles et volontaires pour accompagner leur association dans toutes les actions mises en place pour lutter contre le gaspillage et le réchauffement de la planète.



### L'association s'engage à :

- Promouvoir les circuits courts chaque fois que cela est possible,

- Développer des projets sur notre territoire : maraîchage, légumerie,
- Prioriser la richesse de nos territoires : développement de partenariats locaux et achats écoresponsables,
- Mettre en place des actions pédagogiques et solidaires en s'inscrivant dans les politiques territoriales et les actions locales,
- Organiser des partenariats auprès d'associations humanitaires pour apporter son aide aux autres,
- Mettre en place des actions pour adapter nos comportements : lutte anti gaspi dans tous les domaines : alimentaires, énergies, eau, mobilités et transports, vêtements, fournitures et produits divers d'entretien, recyclage, gestion des déchets, compostage, utilisation du numérique, réduction des emballages et tri sélectif,
- Mettre en place et suivre les actions dans le cadre d'un plan de sobriété énergétique,
- Mettre en place des actions concrètes pour réduire et modifier les divers achats notamment les produits d'entretien,
- Auditer le bâti de nos établissements et services pour engager les bons choix d'investissements et de travaux comme l'isolation, les énergies renouvelables, la récupération des eaux de pluies...
- Veiller à l'entretien de nos espaces verts, planter des arbres, aller sur de la permaculture afin de respecter le vivant et tenir compte dans nos choix de l'évolution liée au climat.

## ORIENTATION 4 : Le développement durable



Notre association souhaite agir sur le respect de l'environnement

Elle va travailler avec :

- les personnes accueillies,
- les professionnels partenaires,
- les familles.



Le développement durable permet de répondre aux besoins de maintenant sans abîmer les ressources de demain.

Pour protéger la planète, notre association fait attention aux ressources naturelles.

Les personnes accueillies et les professionnels sont volontaires pour :

- protéger la planète,
- ne pas gaspiller.

L'association souhaite développer :

- une légumerie,
- le maraîchage,
- l'achat ou la vente directe de légumes,
- l'achat à des producteurs à côté de nos établissements,
- l'achat de produits qui respectent l'environnement.



Une légumerie est un lieu où sont préparés les fruits et légumes frais.

Les légumes sont lavés, épluchés, découpés pour les cantines.

Le maraîchage c'est faire pousser des légumes pour les vendre.

Notre association veut :

- mettre en place une formation pour apprendre à protéger la planète,
- mettre en place une formation pour apprendre à trier les déchets,
- mettre en place une formation pour apprendre à moins utiliser les emballages.

Notre association souhaite :

- réduire la consommation électrique,
- isoler les bâtiments,
- planter des arbres,
- faire du recyclage.



Recycler veut dire utiliser des produits qui ont déjà servi pour en faire des nouveaux.

Notre association va mettre en place des actions pour aider à moins gaspiller :

- la nourriture,
- l'eau,
- l'électricité,
- les vêtements,
- les produits pour faire le ménage...





# Orientation 5 : Qualité de vie et conditions de travail



Mener une politique d'attractivité et de qualité de vie au travail est un enjeu des plus actuels, notamment depuis la dernière crise sanitaire et le contexte post-crise qui a suivi. Cette crise a fait évoluer les organisations. Elle a conduit à mettre en œuvre des adaptations lorsqu'elles sont possibles pour une meilleure conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle. La démarche de la qualité de vie au travail vise l'apprentissage d'une nouvelle manière de travailler ensemble, de résoudre les problèmes, de traiter des sujets, qui favorise le bien-être des salariés au travail et la qualité du service rendu en développant une politique d'information et de communication fluide pour concourir à renforcer le sentiment d'appartenance.



L'amélioration des installations et équipements de travail restent au cœur des préoccupations de l'association qui suit depuis plusieurs années maintenant un programme de rénovation de ses biens immobiliers afin de proposer des lieux neufs ou rénovés, agréables et facilitant pour le travail de ses professionnels.

L'évolution des compétences, les parcours professionnels, l'échange sur les pratiques professionnelles et l'analyse de pratiques sont autant que possible proposés tout au long du parcours des salariés de l'association. L'esprit d'entraide, de réciprocité, de mobilité est conforté pour renforcer les champs de compétences, redynamiser son métier, découvrir de nouveaux publics. Le respect des compétences de chacun est un préalable et est traduit de façon claire et compréhensible dans les fiches de postes, missions, organigrammes et délégations.

Les compétences sont identifiées, valorisées et mises en adéquation avec les besoins et évolution des structures dans le cadre du développement d'une gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP). L'implication des salariés et le sentiment d'appartenance à l'association sont recherchés. Les nouveaux embauchés bénéficient de parcours d'intégration structurés. Les possibilités et potentielles évolutions professionnelles sont encouragées et l'esprit d'entraide et de réciprocité est développé.



La qualité du management est une priorité. La qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), garante du bien-être des professionnels et de la qualité de l'accompagnement des personnes est favorisée. Complémentaire d'un dialogue social constructif, notamment avec les instances représentatives du personnel, elle contribue à l'attractivité de l'association. La formation et l'accompagnement des nouveaux cadres sont fondamentaux et la prévention des risques professionnels participe de la qualité de vie au travail.



### L'association s'engage à :

- Porter une attention particulière à la bonne adéquation et équité des plannings de travail qui doivent correspondre aux besoins du terrain dans l'accompagnement des personnes accueillies.
- Mettre en place avec la Gestion Prévisionnelle des Parcours Professionnels (GEPP) l'adéquation avec les orientations de l'association qui devra tenir compte des nouveaux champs d'intervention : coordination, référant thématique, transversalité, diffusions des savoirs.
- Favoriser les mobilités professionnelles inter-AGIVR pour renforcer les champs de compétences, se redynamiser dans son métier, découvrir de nouvelles formes d'accompagnement, d'autres publics.
- Être attentive à l'usure professionnelle. Les professionnels seront encouragés dans une promotion et un accompagnement de la formation, de l'apprentissage, de stages découvertes, de tutorat ou autre pour faire venir à nous de futurs professionnels.
- Ouvrir ses établissements et services à des pair-aidants professionnels en leur confiant des missions spécifiques mettant en avant leur savoir expérientiel.
- Rechercher d'autres formes d'amélioration des conditions de travail comme le recours au transport doux, la possibilité de création de places en crèches, d'actions autour de la protection sociale et du bien-être au travail, dans la mesure de ses moyens financiers et des opportunités qui s'offrent à elles.





## ORIENTATION 5 :

### Qualité de vie et conditions de travail

L'association veut améliorer la qualité de vie au travail.

L'association propose :

- d'apprendre à mieux travailler ensemble,
- de développer le bien-être au travail,
- de mieux informer et mieux communiquer.

L'association améliore depuis plusieurs années les équipements de travail.

L'association rénove depuis plusieurs années ses bâtiments.

Cela permet aux professionnels un travail de meilleure qualité.

L'association propose aux professionnels :

- d'avoir de nouvelles compétences,
- un parcours professionnel,
- des discussions sur le travail...



L'association souhaite que les professionnels travaillent ensemble.

Les qualités de chaque professionnel permettent un travail de qualité.

Les compétences des professionnels sont améliorées grâce au développement d'une Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).

L'association propose aux nouveaux professionnels un parcours d'intégration.

Ce parcours permet aux nouveaux professionnels de mieux connaître les autres professionnels de l'association.

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) permet :

- le bien-être des professionnels,
- un bon accompagnement des personnes.

L'association améliore la QVCT.

Une bonne QVTC permet à plus de monde de vouloir travailler à l'association.

Pour une meilleure qualité de vie au travail, l'association propose :

- la formation et l'accompagnement des nouveaux professionnels,
- de connaître les dangers au travail.

L'association s'engage à avoir une bonne organisation au travail.

Cela permet un meilleur accompagnement des personnes accueillies.

L'association s'engage à développer :

- la coordination.

C'est le travail en équipe.

- le référent thématique.



Par exemple le sport.

- la transversalité.

C'est la communication entre la direction et les professionnels.

- la connaissance professionnelle,
- la découverte de nouveaux accompagnements.

L'association s'engage à faire attention à la fatigue des professionnels.

L'association propose aux professionnels :

- un accompagnement de la formation,
- des stages découvertes...

L'association va permettre aux pair-aidants de travailler dans des établissements et des services de l'association.

The background of the image is a vibrant, abstract composition. It features a variety of overlapping shapes in a palette of warm and cool colors. These shapes include large, rounded rectangles and circles in shades of orange, yellow, red, pink, and blue. Some shapes have internal patterns such as dots, wavy lines, and chevrons. The overall effect is dynamic and organic, suggesting a sense of movement and complexity.

# Notre histoire



## Les pionniers

L'association a été créée en 1957, grâce au dévouement et à la persévérance de quelques parents et amis Caladois pour offrir un lieu d'éducation à des enfants porteurs d'un handicap.

## L'expansion durant 50 ans

L'association s'est inscrite dans un mouvement parental devenu national, l'UNAPEI, principal mouvement associatif français, qui compte aujourd'hui 330 associations partout en France, et réuni 900 000 personnes engagées pour faire évoluer la société.

## La consolidation

En 2007, l'association est à un tournant de son histoire compte tenu de la taille qu'elle atteint (510 places), des projets qu'elle porte (360 places à créer), de l'évolution de la société et de la législation en matière de handicap.

Pour continuer à s'inscrire dans une dynamique associative, l'association obtient le financement d'un siège associatif, actant ainsi de notre légitimité à agir sur notre territoire et de notre indépendance pour défendre nos valeurs parentales.

## L'ouverture

L'association tisse des partenariats pour répondre aux besoins de son territoire, coopère et s'ouvre à d'autres structures, développe son expertise et ses compétences dans d'autres formes de handicap et s'adapte aux évolutions sociétales et politiques.

## Et maintenant... être auteur de sa vie, le pouvoir d'agir

Adapter et faire évoluer l'accompagnement, mettre à disposition les outils qui permettent à la personne de comprendre son environnement. Travailler avec elle pour l'acquisition d'une citoyenneté pleine et entière, pour qu'elle fasse les meilleurs choix pour elle-même, quel que soit son niveau d'autonomie.

***Soyons ambitieux tous ensemble, parents et professionnels pour défendre cette juste cause, rester une force de proposition, par l'innovation et la capacité à nous mobiliser.***



# **Les dispositifs de l'AGIVR**



L'AGIVR est une association caladoise, parentale et militante créée en 1957, engagée aux côtés des personnes en situation de handicap et déficience intellectuelle et leurs familles.

Elle réunit aujourd'hui plus de 800 personnes accompagnées, près de 400 professionnels et 50 bénévoles dans 31 établissements et services organisés en 5 dispositifs.



DISPOSITIF PROCHES AIDANTS		
ÉTABLISSEMENT ET SERVICE	PUBLIC ACCUEILLI	IMPLANTATION
Plateforme d'aide aux aidants : « Ressources & Vous »	Public accueilli : aidants d'enfants ou adultes en situation de handicap avec ou sans notification de la CDAPH <sup>1</sup>	Villefranche et Territoire Beaujolais Val de Saône

DISPOSITIF ENFANCE ÉDUCATION		
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	PUBLIC ACCUEILLI	IMPLANTATION
Plateforme PCO-TND <sup>2</sup>	Public accompagné : enfants de 0 à 6 ans révolus	Villefranche
Plateforme A Petits Pas	Public accueilli : enfants de 0 à 6 ans révolus	Villefranche
CAMSP <sup>3</sup> en Beaujolais	Public accueilli : enfants de 0 à 6 ans dans l'année scolaire	Villefranche et Tarare
DIME <sup>4</sup> LES GRILLONS	Accueils de Jour Burdeau, Gantillon et Belleville	Public accueilli : enfants et adolescents de 3 à 20 ans avec une orientation par la CDAPH en accueil de jour
	SESSAD <sup>5</sup>	Public accueilli : enfants et adolescents de 3 à 20 ans avec une orientation par la CDAPH en SESSAD
	SESSAD <sup>5</sup> Renforcé	Public accueilli : enfants et adolescents de 3 à 20 ans avec une orientation par la CDAPH en SESSAD renforcé
	PCPE <sup>6</sup>	Public accueilli : enfants et adolescents de 3 à 20 ans avec ou sans une orientation par la CDAPH

DISPOSITIF ADULTES - ACCOMPAGNEMENT ET SOINS		
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	PUBLIC ACCUEILLI	IMPLANTATION
Résidence la Collinière	Adultes avec une orientation par CDAPH en EANM <sup>7</sup> et EAM <sup>8</sup>	Anse
Résidence les Vignes	Adultes avec une orientation par CDAPH en EAM	Anse
Résidence Les Peupliers	Adultes avec une orientation par CDAPH en MAS <sup>9</sup>	Anse
Accueil de Jour Les Cèdres	Adultes avec une orientation par CDAPH en accueil de jour médicalisé et non médicalisé	Anse

## DISPOSITIF HABITAT, ACCOMPAGNEMENT ET ACCUEIL

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	PUBLIC ACCUEILLI	IMPLANTATION
RÉSIDENCES		
Résidence Ariane 2		Villefranche
Résidence Thimonnier	Adulte avec une orientation CDAPH en EANM en domicile collectif	Villefranche
Résidence Josette et André Bruas		Villefranche
Résidence Ma Calade	Sans notification	Villefranche
Résidence Richard Lafont	Adulte avec une orientation CDAPH en EANM en foyer de vie	Villefranche
Résidence St Clément		Saint Clément de Vers
Résidence Vauxrenard	Adulte avec une orientation CDAPH en EANM en foyer de vie et en foyer d'hébergement	Villefranche
Résidence La Claire		Limas
ACCOMPAGNEMENT ET ACCUEIL		
Accueil de Jour Villefranche et St Didier	Adulte avec une orientation CDAPH en EANM en accueil de jour	Villefranche et Saint Didier sur Beaujeu
SAVS <sup>10</sup>	Adulte avec une orientation CDAPH en EANM en SAVS	Villefranche et Beaujeu

## DISPOSITIF PARCOURS PROFESSIONNELS

STRUCTURES	PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNÉ	IMPLANTATION
ESAT <sup>11</sup>	Adultes avec une RQTH <sup>13</sup> et une orientation CDAPH en ESAT	Villefranche et Belleville
EA <sup>12</sup>	Adultes bénéficient d'un RQTH	Villefranche et Belleville

1 CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

2 PCO-TND : Plateforme de coordination et d'orientation avec Troubles du neuro-développement

3 CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

4 DIME : Dispositif Institut Médico Educatif

5 SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

6 PCPE : Pôle de compétences et de prestations externalisées

7 EANM : Etablissement d'accueil non médicalisé (ex-Foyer de vie)

8 EAM : Etablissement d'accueil médicalisé

9 MAS : Maison d'accueil spécialisée

10 SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

11 ESAT : Etablissement social d'accompagnement par le travail

12 EA : Entreprise adaptée

13 RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé





# La démarche



# La démarche

Le projet associatif est notre colonne vertébrale, il donne la direction et le sens de nos actions et permet ainsi à chacun de s'inscrire dans l'association et les valeurs qu'elle porte.

Ce projet associatif que nous voulons vivant pour les cinq années à venir, est à l'image de notre association qui est au centre de la démocratie participative. C'est ainsi que durant toute l'année 2023, différents outils ont été conçus et mis en action pour conduire une démarche de réflexion et construction avec tous les acteurs concernés : les personnes accompagnées, les familles et proches aidants, les professionnels et les membres de l'association.

## **Nous avons ainsi conduit :**

- une enquête de satisfaction auprès des familles,
- un questionnaire auprès des professionnels sur la thématique qualité de vie au travail,
- un atelier Remue-méninges en direction des familles a eu lieu pour les deux thématiques : le droit d'être juste parent et la santé,
- un atelier Word Café sur la thématique de la santé - bien-être en direction des professionnels de la santé présente dans nos structures,
- la parole des personnes accueillies a été recueillie par des visites, des rencontres, des échanges dans les établissements et services de l'association sur les deux thématiques : être auteur de sa vie et le développement durable,

Les pilotes des orientations associatives ont fait un travail de compilation de tout ce qui a été exprimé.

Une première écriture a été présentée en bureau, amendée et ensuite présentée et amendée à nouveau en conseil d'administration pour être approuvée avant une présentation et un vote en assemblée générale extraordinaire comme le prévoit nos statuts associatifs.

Ce projet associatif 2024 - 2028 est disponible sur simple demande auprès de l'association.

*“Une vision qui ne s'accompagne pas d'actions n'est qu'un rêve.  
Une action qui ne découle pas d'une vision, c'est du temps perdu.  
Une vision suivie d'actions peut changer le monde.”*

Nelson Mandela



# AGIVR

Beaujolais Val de Saône Handicap

408 rue des Remparts  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél : 04 74 65 40 43  
Email : [accueilagivr@agivr.asso.fr](mailto:accueilagivr@agivr.asso.fr)  
[www.agivr.asso.fr](http://www.agivr.asso.fr)



**DIRECCTE** Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'emploi

